

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, septembre 2024

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 28 novembre 2024

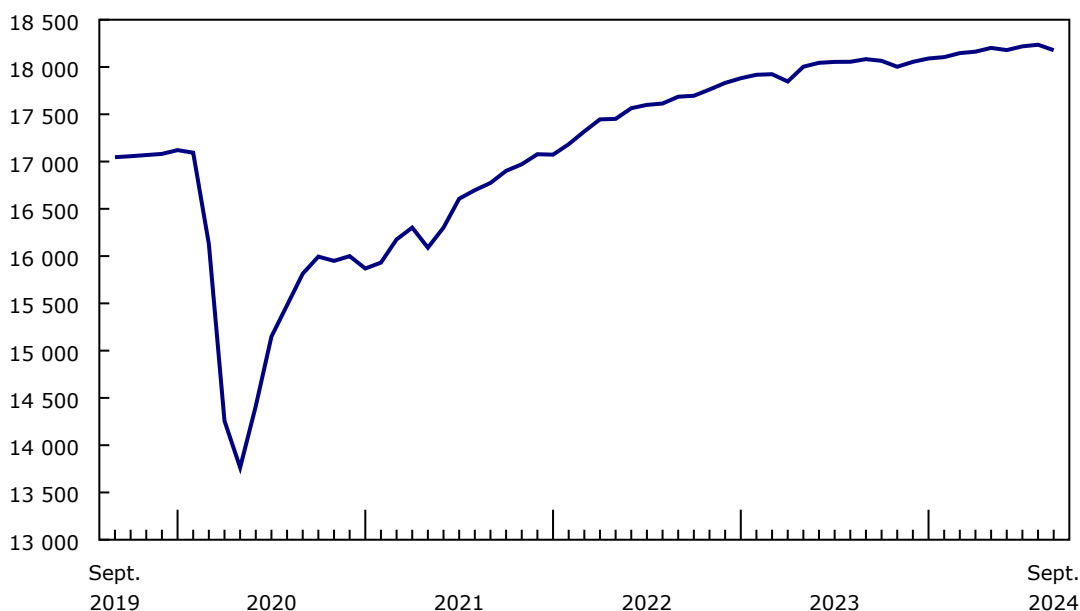
Le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux de leur employeur, mesurés en tant qu'« emploi salarié » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a diminué de 57 400 (-0,3 %) en septembre, après avoir peu varié en août et augmenté de 39 500 (+0,2 %) en juillet. Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié était en hausse de 94 900 (+0,5 %) en septembre.

Parallèlement, le nombre de postes vacants a progressé légèrement pour atteindre 528 200 en septembre, après avoir peu varié au cours du mois précédent et diminué pendant trois mois consécutifs de mai à juillet.

Graphique 1

Le nombre d'emplois salariés diminue en septembre, après avoir peu varié en août

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

En septembre, des baisses mensuelles de l'emploi salarié ont été observées dans 9 secteurs, principalement le commerce de détail (-13 200; -0,7 %), les services d'hébergement et de restauration (-9 100; -0,7 %), les autres services (sauf les administrations publiques) (-7 600; -1,3 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (-5 700; -0,5 %) et la construction (-5 600; -0,5 %). Les 11 autres secteurs ont enregistré peu de variation.



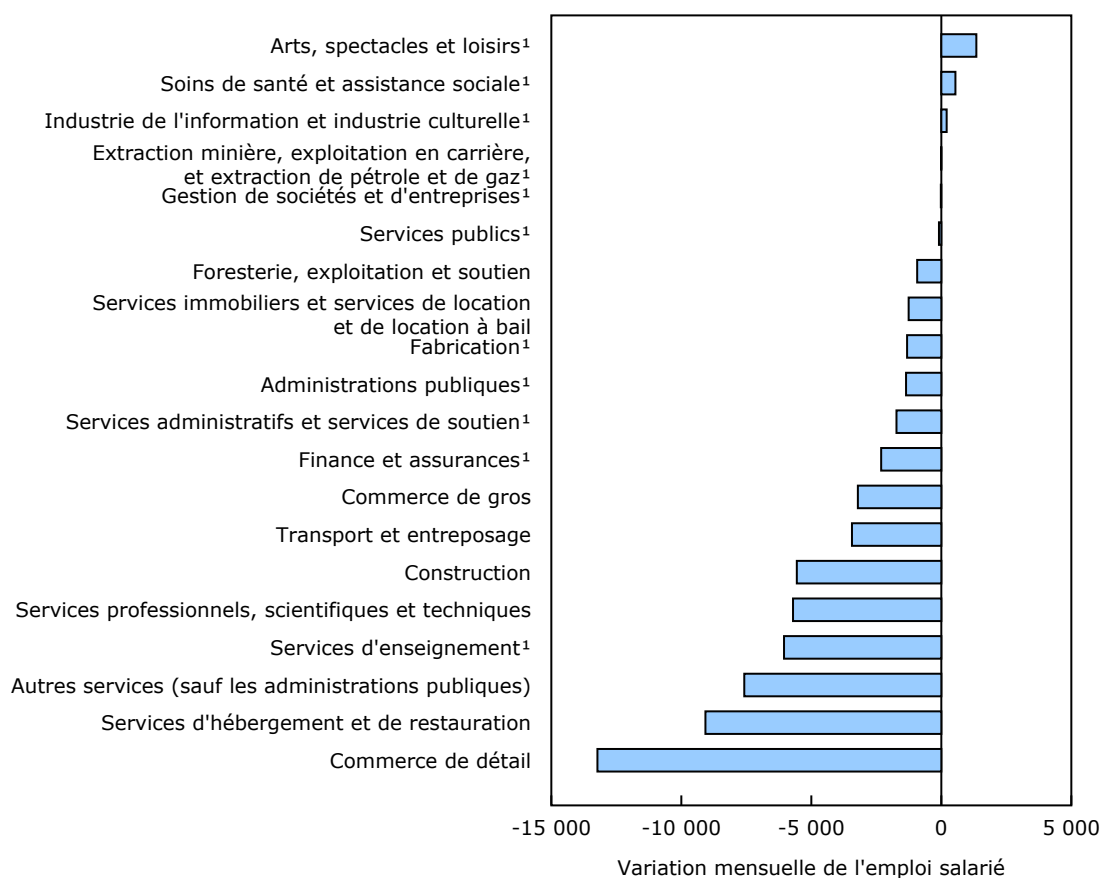
Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Graphique 2

L'emploi salarié recule dans 9 secteurs en septembre et varie peu dans les 11 autres



1. Les variations de l'emploi salarié ne sont pas statistiquement significatives.

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

L'emploi salarié dans le commerce de détail affiche une tendance à la baisse depuis janvier

Le nombre d'emplois salariés dans le commerce de détail a reculé de 13 200 (-0,7 %) en septembre, après avoir peu varié en août et augmenté de 4 700 (+0,2 %) en juillet. L'emploi salarié dans ce secteur a généralement suivi une tendance à la baisse de janvier à septembre 2024, affichant une diminution globale de 30 100 (-1,5 %).

Les marchands de matériaux et fournitures de construction (-6 800; -5,2 %) ont contribué le plus à la baisse globale enregistrée dans le secteur de janvier à septembre, suivis des détaillants de vêtements et d'accessoires vestimentaires (-4 600; -2,8 %) et des détaillants d'articles de sport, de passe-temps et d'instruments de musique (-3 200; -4,8 %).

Les services d'hébergement et de restauration enregistrent une diminution de l'emploi salarié en septembre

En septembre, le nombre d'emplois salariés dans les services d'hébergement et de restauration a reculé de 9 100 (-0,7 %), après avoir peu varié en août et augmenté de 3 700 (+0,3 %) en juillet. Par rapport à un an plus tôt, le nombre d'emplois salariés dans le secteur était en baisse de 13 300 (-1,0 %) en septembre.

En septembre, la baisse mensuelle s'est concentrée dans les restaurants à service complet et établissements de restauration à service restreint (-8 300; -0,8 %). Le recul affiché en septembre dans cette industrie a contrebalancé la majeure partie de la hausse cumulative de 10 100 (+1,0 %) enregistrée dans l'industrie de février à août.

L'emploi salarié dans le secteur des autres services (sauf les administrations publiques) diminue en septembre

En septembre, le nombre d'emplois salariés dans le secteur des autres services (sauf les administrations publiques) a baissé de 7 600 (-1,3 %), après avoir augmenté en août (+1 500; +0,3 %) et en juillet (+1 900; +0,3 %). Malgré la diminution mensuelle enregistrée en septembre, l'emploi salarié dans ce secteur a peu varié dans l'ensemble depuis janvier 2024.

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est les services de réparation et d'entretien, les services personnels ainsi que les organismes religieux, groupes de citoyens et organisations professionnelles.

Le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques affiche une deuxième baisse mensuelle consécutive

L'emploi salarié dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques a reculé pour un deuxième mois consécutif en septembre (-5 700; -0,5 %), après avoir diminué de 1 700 (-0,1 %) en août.

Au sein du secteur, la baisse cumulative depuis août s'est concentrée dans la conception de systèmes informatiques et des services connexes (-4 800; -1,3 %). Le nombre de personnes en emploi dans la conception de systèmes informatiques et des services connexes au Canada a augmenté de façon marquée pendant la période au cours de laquelle la pandémie de COVID-19 a sévi et a atteint un sommet de près de 389 700 en juin 2023. En septembre 2024, l'emploi salarié dans cette industrie était en baisse de 14 700 (-3,8 %) par rapport à juin 2023, mais il était en hausse de 113 700 (+43,5 %) par rapport à sa moyenne annuelle de 261 300 enregistrée en 2019, avant la pandémie.

L'emploi salarié diminue dans le secteur de la construction en septembre après deux mois consécutifs de peu de variation

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur de la construction a diminué de 5 600 (-0,5 %) en septembre, après avoir peu varié en août et en juillet et diminué en juin (-3 600; -0,3 %). De mai à septembre, l'emploi salarié dans le secteur a affiché une baisse nette de 8 300 (-0,7 %).

La baisse globale de l'emploi salarié dans le secteur de la construction observée de mai à septembre s'est concentrée dans les travaux de génie civil (-4 600; -2,6 %) et parmi les entrepreneurs spécialisés (-3 100; -0,4 %). Au cours de la même période, l'emploi salarié dans la construction non résidentielle a reculé de 700 (-0,6 %), tandis qu'il était essentiellement inchangé dans la construction résidentielle.

Malgré la baisse nette observée de mai à septembre, le nombre d'emplois salariés dans l'ensemble du secteur était en hausse de 3 100 (+0,3 %) en septembre par rapport à un an plus tôt.

La rémunération hebdomadaire moyenne augmente tant sur une base mensuelle qu'annuelle

D'un mois à l'autre, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 0,5 % pour atteindre 1 280 \$ en septembre, après avoir augmenté de 0,7 % en août.

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne était en hausse de 5,2 % en septembre, après avoir progressé de 4,9 % en août. En général, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires, de la composition de l'emploi et des heures travaillées ainsi que les effets de l'année de base.

En septembre, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine (33,5 heures) a peu varié tant par rapport au mois précédent que par rapport à un an plus tôt.

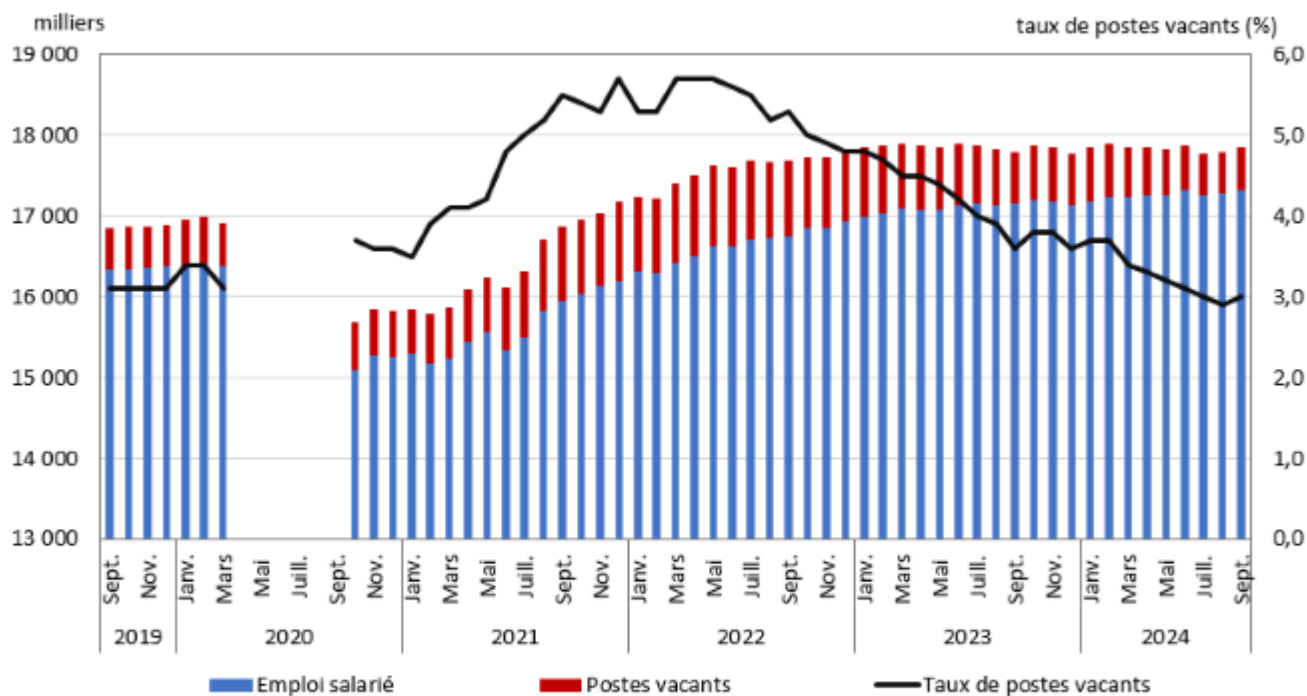
Le nombre de postes vacants augmente légèrement en septembre

Le nombre de postes vacants a progressé légèrement pour atteindre 528 200 en septembre, après avoir peu varié au cours du mois précédent et diminué pendant trois mois consécutifs, de mai à juillet. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants était en baisse de 116 400 (-18,1 %) en septembre, tandis que la demande de main-d'œuvre totale — qui correspond à la somme des postes occupés et des postes vacants — était en hausse de 0,2 %.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale — s'est établi à 3,0 % en septembre, en hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à août (2,9 %) après six baisses mensuelles consécutives.

Il y avait 2,7 chômeurs pour chaque poste vacant en septembre, en baisse par rapport à 2,8 en août, ce qui rend compte d'une diminution du nombre de chômeurs (-30 800) par rapport à août, selon les données de l'[Enquête sur la population active](#). Il s'agit de la première baisse du ratio chômeurs-postes vacants après six hausses mensuelles consécutives.

Infographie 1 – Le taux de postes vacants augmente en septembre après avoir diminué pendant six mois consécutifs



Note(s) : La demande de main-d'œuvre totale est égale à la somme du nombre d'emplois salariés et des postes vacants. La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue d'avril 2020 à septembre 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles. Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

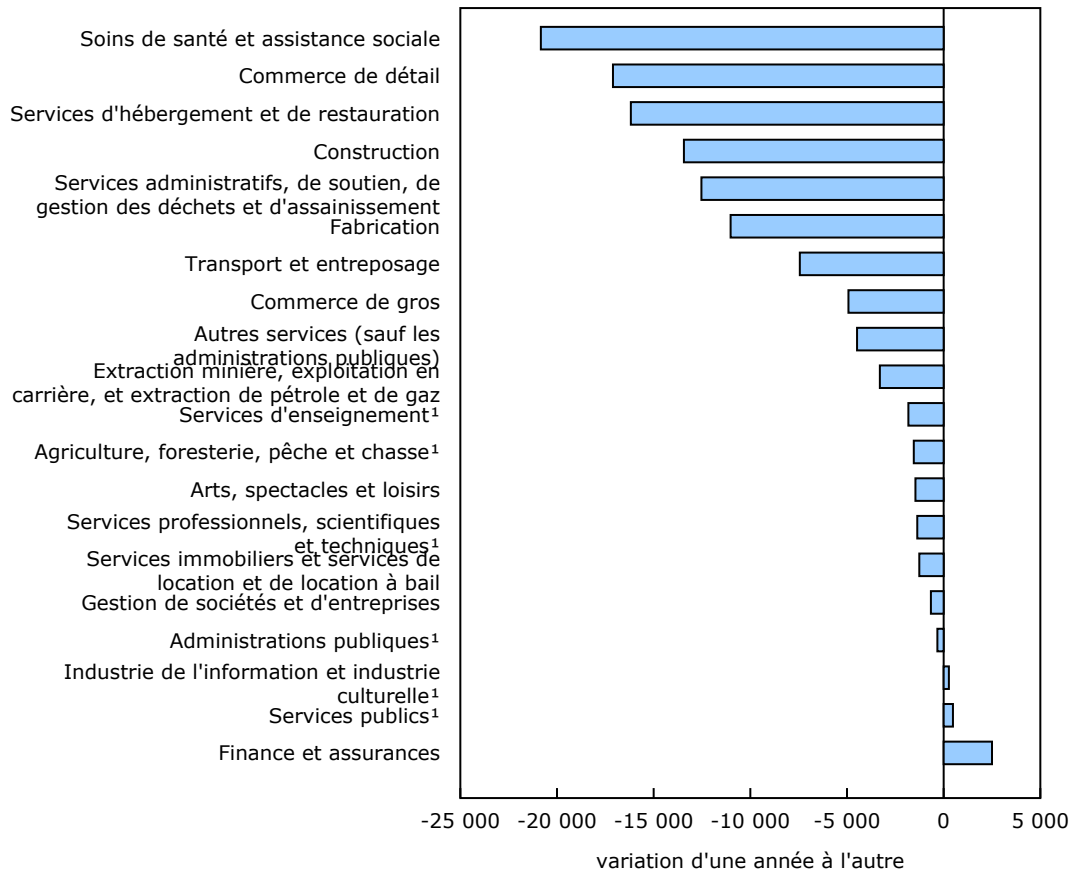
Le nombre de postes vacants augmente dans trois secteurs et diminue dans deux autres

En septembre, le nombre de postes vacants a augmenté dans le secteur de la fabrication (+3 600; +11,2 %), dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (+3 400; +57,4 %) et dans les services publics (+700; +32,9 %). Ces hausses ont été contrebalancées en grande partie par les baisses enregistrées dans la finance et les assurances (-4 800; -20,5 %) et dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (-3 600; -12,0 %).

Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants a reculé dans 13 des 20 secteurs, et les plus fortes baisses ont été enregistrées dans les soins de santé et l'assistance sociale (-20 800; -15,6 %), dans le commerce de détail (-17 100; -26,3 %) et dans les services d'hébergement et de restauration (-16 200; -22,7 %). Au cours de la même période, le secteur de la finance et des assurances (+2 500; +15,3 %) a enregistré une hausse, tandis que les six autres secteurs ont affiché peu de variation.

Graphique 3

Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants diminue dans 13 secteurs en septembre



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées.

1. Les variations d'une année à l'autre du nombre de postes vacants ne sont pas statistiquement significatives.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

Le nombre de postes vacants augmente dans le secteur de la fabrication

Il y avait 35 300 postes vacants dans le secteur de la fabrication en septembre, en hausse de 3 600 (+11,2 %) par rapport à août, mais en baisse de 11 000 (-23,8 %) par rapport à un an plus tôt. L'augmentation observée en septembre était la première depuis février 2024. Le taux de postes vacants dans ce secteur a progressé de 0,2 point de pourcentage par rapport au mois précédent pour atteindre 2,2 % en septembre, mais il était en baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport à un an plus tôt (2,9 %).

Le nombre de postes vacants diminue dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement

Dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement, la baisse du nombre de postes vacants (-3 600; -12,0 %) a contrebalancé en grande partie l'augmentation enregistrée en août (+4 200; +16,1 %), ce qui a ramené le nombre de postes vacants à 26 400 en septembre. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants dans ce secteur était en baisse de 12 500 (-32,2 %) en septembre.

En septembre, le taux de postes vacants (3,1 %) dans le secteur a peu varié par rapport au mois précédent, mais il a baissé de 1,4 point de pourcentage par rapport à septembre 2023.

Le nombre de postes vacants demeure stable dans les soins de santé et l'assistance sociale

Dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, le nombre de postes vacants s'est maintenu à 112 900 en septembre, après avoir diminué de 13 100 (-10,3 %) en août. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants dans le secteur était en baisse de 20 800 (-15,6 %) en septembre.

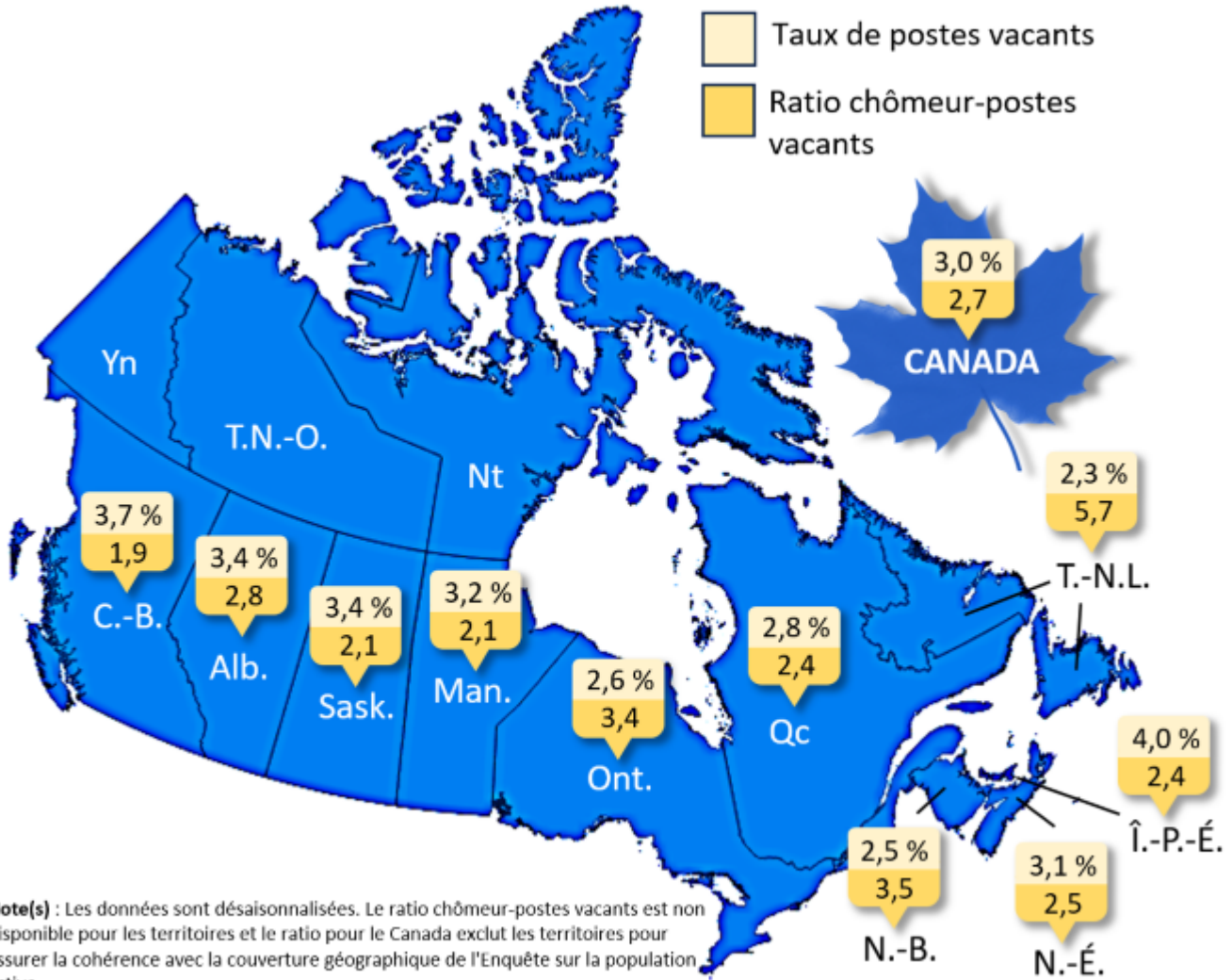
Le taux de postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale (4,5 %) est demeuré le plus élevé de tous les secteurs en septembre; il était aussi pratiquement inchangé par rapport au mois précédent, mais en baisse de 1,0 point de pourcentage par rapport à septembre 2023 (5,5 %).

Le nombre de postes vacants augmente à l'Île-du-Prince-Édouard et diminue au Québec

En septembre, deux provinces ont affiché des changements significatifs pour ce qui est du nombre de postes vacants. Au Québec, le nombre de postes vacants a diminué de 6 500 pour s'établir à 112 400 (-5,4 %), tandis que, à l'Île-du-Prince-Édouard, le nombre de postes vacants a augmenté de 700 pour atteindre 3 000 (+32,7 %). Le taux de postes vacants au Québec a reculé de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 2,8 %, tandis que, à l'Île-du-Prince-Édouard, il a augmenté de 1,0 point de pourcentage pour atteindre 4,0 %.

En septembre, Terre-Neuve-et-Labrador affichait à la fois le taux de postes vacants le plus faible (2,3 %) et le taux de chômage le plus élevé (10,0 %) de toutes les provinces, ce qui s'est traduit par le ratio chômeurs-postes vacants le plus élevé (5,7). La Colombie-Britannique a affiché le plus faible ratio chômeurs-postes vacants parmi toutes les provinces et comptait 1,9 chômeur pour chaque poste vacant. Le nombre de postes vacants en Colombie-Britannique est stable depuis six mois consécutifs.

Carte 1 – Le taux de postes vacants et le ratio chômeurs-postes vacants par province, septembre 2024



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées. Le ratio chômeur-postes vacants est non disponible pour les territoires et le ratio pour le Canada exclut les territoires pour assurer la cohérence avec la couverture géographique de l'Enquête sur la population active.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0432-01; Enquête sur la population active (3701), tableau 14-10-0287-01.

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées, selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête ne vise pas les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales, fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

Les tendances de l'emploi tirées de l'EERH et de l'EPA se suivent généralement de près, surtout sur de longues périodes. Cela dit, en raison des différences de concepts, de définitions et de méthodologies, les variations des niveaux d'emploi dans l'EERH et dans l'EPA peuvent différer, en particulier sur des périodes plus courtes. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les mesures de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

L'EERH et l'EPA fournissent également des indicateurs mensuels de la rémunération perçue par les employés. Utilisés ensemble, les rémunérations hebdomadaires moyennes (tirées de l'EERH) et les salaires horaires moyens (tirés de l'EPA) peuvent fournir un portrait complet de la dynamique de la rémunération au Canada. Pour obtenir des renseignements sur les définitions de chaque indicateur, les principales différences conceptuelles et de mesure, ainsi que des conseils aux utilisateurs de données quant aux circonstances dans lesquelles il convient d'utiliser chaque indicateur, veuillez consulter le document intitulé « Rémunération et salaire — Guide d'utilisation des indicateurs de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur la population active ».

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2022, version 1.0.

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés. Les variations de la rémunération hebdomadaire moyenne peuvent refléter une série de facteurs, notamment des changements dans les salaires, la composition de l'emploi, les heures travaillées et les effets de glissement annuel.

L'effet de glissement annuel désigne l'incidence de la tendance observée 12 mois plus tôt (le mois de référence) sur la variation sur 12 mois de l'estimation du mois courant. Dans le cas de l'EERH, lorsque la rémunération hebdomadaire moyenne du mois de référence atteint un sommet d'une tendance à court terme, cela tend à avoir un effet à la baisse sur la croissance sur 12 mois de la

rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant. Par ailleurs, si la valeur du mois de référence se situe à un creux d'une tendance, cela tend à avoir un effet à la hausse sur la croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

L'enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Le ratio chômeurs-postes vacants exclut les territoires pour assurer la cohérence avec la couverture géographique des données disponibles de l'EPA (tableau 14-10-0287-01).

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux 14-10-0357-01 et 14-10-0358-01 sont désormais archivés.

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 16 décembre.

Prochaine diffusion

Les données d'octobre de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 19 décembre. Les résultats du troisième trimestre (juillet à septembre) de 2024 de l'EPVS, qui fourniront des renseignements sur le nombre de postes vacants selon le sous-secteur, le nombre de postes vacants selon la profession et les salaires offerts, seront diffusés le 16 décembre 2024.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Septembre 2023	Août 2024 ^r	Septembre 2024 ^p	Août à septembre 2024	Septembre 2023 à septembre 2024	Août à septembre 2024	Septembre 2023 à septembre 2024
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 217,47	1 274,25	1 280,28	6,03	62,81	0,5	5,2
Foresterie, exploitation et soutien	1 396,93	1 415,91	1 378,43	-37,48	-18,50	-2,6	-1,3
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 312,85	2 459,21	2 450,17	-9,04	137,32	-0,4	5,9
Services publics	2 142,16	2 128,98	2 151,67	22,69	9,51	1,1	0,4
Construction	1 496,55	1 525,52	1 517,25	-8,27	20,70	-0,5	1,4
Fabrication	1 302,83	1 370,36	1 361,49	-8,87	58,66	-0,6	4,5
Commerce de gros	1 441,79	1 558,47	1 570,05	11,58	128,26	0,7	8,9
Commerce de détail	716,31	748,92	744,73	-4,19	28,42	-0,6	4,0
Transport et entreposage	1 254,90	1 302,03	1 316,96	14,93	62,06	1,1	4,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 728,12	1 885,51	1 838,35	-47,16	110,23	-2,5	6,4
Finance et assurances	1 616,76	1 698,66	1 701,46	2,80	84,70	0,2	5,2
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 210,66	1 287,77	1 264,75	-23,02	54,09	-1,8	4,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 728,50	1 797,90	1 826,02	28,12	97,52	1,6	5,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 678,92	1 702,13	1 751,66	49,53	72,74	2,9	4,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1 028,42	1 039,76	1 049,95	10,19	21,53	1,0	2,1
Services d'enseignement	1 207,09	1 267,06	1 292,77	25,71	85,68	2,0	7,1
Soins de santé et assistance sociale	1 085,26	1 134,40	1 134,41	0,01	49,15	0,0	4,5
Arts, spectacles et loisirs	710,61	792,90	775,67	-17,23	65,06	-2,2	9,2
Services d'hébergement et de restauration	487,54	508,60	516,22	7,62	28,68	1,5	5,9
Autres services (sauf les administrations publiques)	1 037,85	1 104,11	1 100,18	-3,93	62,33	-0,4	6,0
Administrations publiques	1 550,88	1 620,62	1 636,75	16,13	85,87	1,0	5,5
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 213,64	1 253,29	1 244,55	-8,74	30,91	-0,7	2,5
Île-du-Prince-Édouard	1 030,09	1 085,79	1 091,68	5,89	61,59	0,5	6,0
Nouvelle-Écosse	1 083,02	1 136,49	1 128,25	-8,24	45,23	-0,7	4,2
Nouveau-Brunswick	1 123,30	1 157,06	1 148,59	-8,47	25,29	-0,7	2,3
Québec	1 172,71	1 223,82	1 228,15	4,33	55,44	0,4	4,7
Ontario	1 241,32	1 304,41	1 316,32	11,91	75,00	0,9	6,0
Manitoba	1 115,70	1 161,20	1 154,20	-7,00	38,50	-0,6	3,5
Saskatchewan	1 181,56	1 234,20	1 229,70	-4,50	48,14	-0,4	4,1
Alberta	1 289,86	1 354,17	1 353,72	-0,45	63,86	-0,0	5,0
Colombie-Britannique	1 235,08	1 283,90	1 286,83	2,93	51,75	0,2	4,2
Yukon	1 400,32	1 442,78	1 450,08	7,30	49,76	0,5	3,6
Territoires du Nord-Ouest	1 605,31	1 696,96	1 701,28	4,32	95,97	0,3	6,0
Nunavut	1 629,13	1 744,92	1 751,75	6,83	122,62	0,4	7,5

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Septembre 2023	Août 2024 ^r	Septembre 2024 ^p	Août à septembre 2024	Septembre 2023 à septembre 2024	Août à septembre 2024	Septembre 2023 à septembre 2024
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	18 083,1	18 235,4	18 178,0	-57,4	94,9	-0,3	0,5
Foresterie, exploitation et soutien	37,0	37,6	36,7	-0,9	-0,3	-2,5	-0,8
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	213,0	214,6	214,6	-0,0	1,6	-0,0	0,7
Services publics	134,9	133,4	133,3	-0,1	-1,6	-0,1	-1,2
Construction	1 168,8	1 177,5	1 171,9	-5,6	3,1	-0,5	0,3
Fabrication	1 565,8	1 559,9	1 558,6	-1,3	-7,2	-0,1	-0,5
Commerce de gros	825,5	824,9	821,6	-3,2	-3,9	-0,4	-0,5
Commerce de détail	2 018,7	1 995,4	1 982,2	-13,2	-36,5	-0,7	-1,8
Transport et entreposage	841,8	850,5	847,0	-3,4	5,3	-0,4	0,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	358,2	358,7	358,9	0,2	0,7	0,1	0,2
Finance et assurances	839,8	851,7	849,3	-2,3	9,5	-0,3	1,1
Services immobiliers, de location et de location à bail	291,7	294,7	293,5	-1,3	1,7	-0,4	0,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 218,3	1 226,8	1 221,1	-5,7	2,8	-0,5	0,2
Gestion de sociétés et d'entreprises	124,6	120,4	120,4	-0,0	-4,2	-0,0	-3,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	837,3	817,9	816,2	-1,7	-21,1	-0,2	-2,5
Services d'enseignement	1 455,7	1 494,8	1 488,7	-6,1	33,0	-0,4	2,3
Soins de santé et assistance sociale	2 319,5	2 402,3	2 402,9	0,5	83,4	0,0	3,6
Arts, spectacles et loisirs	314,6	317,4	318,8	1,3	4,2	0,4	1,3
Services d'hébergement et de restauration	1 307,3	1 303,1	1 294,0	-9,1	-13,3	-0,7	-1,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	565,6	577,1	569,5	-7,6	3,9	-1,3	0,7
Administrations publiques	1 291,4	1 318,5	1 317,2	-1,4	25,8	-0,1	2,0
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	222,4	218,1	220,3	2,2	-2,1	1,0	-0,9
Île-du-Prince-Édouard	78,0	79,6	79,0	-0,6	1,0	-0,7	1,3
Nouvelle-Écosse	449,9	459,1	459,3	0,2	9,3	0,0	2,1
Nouveau-Brunswick	352,6	359,0	357,2	-1,8	4,6	-0,5	1,3
Québec	4 061,5	4 079,2	4 081,7	2,6	20,2	0,1	0,5
Ontario	7 013,7	7 076,0	7 032,0	-44,0	18,4	-0,6	0,3
Manitoba	644,2	645,3	638,2	-7,1	-6,1	-1,1	-0,9
Saskatchewan	507,9	515,8	515,8	0,0	7,9	0,0	1,6
Alberta	2 127,5	2 164,2	2 160,9	-3,3	33,4	-0,2	1,6
Colombie-Britannique	2 554,4	2 564,0	2 558,7	-5,3	4,3	-0,2	0,2
Yukon	24,6	25,3	25,1	-0,1	0,6	-0,6	2,3
Territoires du Nord-Ouest	26,1	27,9	27,8	-0,1	1,7	-0,3	6,7
Nunavut	20,3	22,1	22,0	-0,1	1,7	-0,4	8,3

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants – Données désaisonnalisées¹

	Septembre 2024 ^P Employés salariés ²	Septembre 2024 ^P Postes vacants	Septembre 2024 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	17 315,3	528,2	3,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	241,1	8,2	3,3
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	218,1	4,6	2,1
Services publics	133,9	2,7	2,0
Construction	1 177,3	38,7	3,2
Fabrication	1 559,2	35,3	2,2
Commerce de gros	826,4	19,7	2,3
Commerce de détail	2 002,1	48,0	2,3
Transport et entreposage	849,2	28,9	3,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	357,2	9,2	2,5
Finance et assurances	850,5	18,8	2,2
Services immobiliers, de location et de location à bail	294,0	6,9	2,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 229,0	40,0	3,2
Gestion de sociétés et d'entreprises	120,3	2,4	1,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	817,7	26,4	3,1
Services d'enseignement	1 467,4	20,7	1,4
Soins de santé et assistance sociale	2 404,0	112,9	4,5
Arts, spectacles et loisirs	317,7	9,8	3,0
Services d'hébergement et de restauration	1 292,6	55,2	4,1
Autres services (sauf les administrations publiques)	577,5	26,3	4,4
Administrations publiques ⁴	580,0	13,5	2,3
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	198,8	4,7	2,3
Île-du-Prince-Édouard	71,8	3,0	4,0
Nouvelle-Écosse	442,5	14,1	3,1
Nouveau-Brunswick	324,9	8,2	2,5
Québec	3 870,5	112,4	2,8
Ontario	6 728,9	179,0	2,6
Manitoba	614,9	20,3	3,2
Saskatchewan	497,4	17,4	3,4
Alberta	2 086,6	73,5	3,4
Colombie-Britannique	2 419,4	93,0	3,7
Yukon	20,0	1,0	4,6
Territoires du Nord-Ouest	22,3	1,1	4,8
Nunavut	17,3	F	F

^P provisoire

^F trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).